

CANTON DE CHAMPLAIN

AVIS D'UNE RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL CONCERNANT UNE MISE À JOUR DU PLAN OFFICIEL

SOYEZ AVISÉ que le Conseil de La Corporation du canton de Champlain tiendra une réunion spéciale le 9^{ième} jour de novembre 2011, à 19h00, au bureau municipal, 948 est, chemin Pleasant Corner, afin d'introduire une révision quinquennal et de discuter des révisions qui pourraient être effectuées au Plan Officiel du Village de L'Orignal et de la Ville de Vankleek Hill.

L'article 26(1) de la *Loi sur l'aménagement du territoire* nécessite qu'un plan officiel soit révisé et mise à jour au moins tous les cinq ans. Les Plans officiels du Village de L'Orignal et de la Ville de Vankleek Hill sont en vigueur depuis 1993 et 1985, respectivement. La révision quinquennale du Plan officiel prévoit combiner, modifier et redéfinir les buts, les objectifs, les politiques et les cédules de ces plans officiels, tout en tenant compte des politiques provinciales et du Chapitre P. 13 de la *Loi sur l'aménagement du territoire, R.S.O. 1990*, tel qu'amendé par la Loi de 2006 modifiant des lois en ce qui a trait à l'aménagement du territoire et aux terres protégées.

Afin de donner l'opportunité à la communauté d'examiner l'information et les modifications proposées au Plan officiels, une session 'portes ouvertes' sera tenue par le Conseil d'ici quelques temps. Il y aura une réunion publique statutaire du Conseil afin d'adopter le Plan Officiel.

Le Conseil municipal examinera toutes les soumissions écrites au sujet des révisions qui seront nécessaires et permettra aux gens qui assisteront à la réunion spéciale l'opportunité d'être entendus à ce sujet. Des formulaires de commentaires seront fournis lors de la réunion publique. Les personnes intéressées peuvent aussi faire des observations écrites supplémentaires directement au Service de l'aménagement du territoire en tout temps pendant la révision des plans officiels.

Des informations supplémentaires concernant les procédures de révision sont disponibles pour consultation au **bureau municipal, 948 est, chemin Pleasant Corner, Vankleek Hill.**

Daté à Vankleek Hill, ce 28^{ième} jour de septembre, 2011.

Jean Theriault, AMCT
Greffier
Canton de Champlain
948 est, chemin Pleasant Corners
Vankleek Hill, Ontario K0B 1R0
Tel: 613-678-3003
Fax: 613-678-3363
courriel: jean.theriault@champlain.ca